Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1978

Artikel: La présidence Maurer, difficulté supplémentaire pour la politique extérieure : un nouvel ouvrage de la collection "Savoir suisse" présente l'évolution des relations internationales de notre pays

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024719

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La présidence Maurer, difficulté supplémentaire pour la politique extérieure

Un nouvel ouvrage de la collection «Savoir suisse» présente l'évolution des relations internationales de notre pays

Jean-Daniel Delley - 09 décembre 2012 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22270

Le président de la Confédération pour 2013 a annoncé qu'il concentrerait sa présidence sur l'intérieur du pays: *«Je suis d'abord là pour la population suisse»*, a-t-il déclaré. Heureux de l'apprendre Monsieur Maurer, car on a pu parfois soupçonner que vous peiniez à quitter votre précédent costume de président de parti (DP 1938).

Pour vous, le service du pays c'est d'abord un face-à-face avec le peuple. Comme le proclame crûment Toni Brunner, votre successeur à la tête de l'UDC, *«le président de la Confédération ne doit pas aller bavarder à travers le monde, mais d'abord s'adresser aux Suisses»*.

Cette vision binaire du réel se nourrit d'oppositions: eux et nous, le pays et l'étranger; ou plutôt eux ou nous, le pays ou l'étranger, tant ce mode d'appréhension conduit à privilégier l'un pour dégrader ou même exclure l'autre. Ainsi, nouer le dialogue avec des gouvernants étrangers pour débattre de problèmes communs ne peut se faire qu'au détriment de l'intérêt qu'il faut porter aux Helvètes. La politique extérieure, un mal peut-être nécessaire, au mieux un appendice secondaire de la politique intérieure, au pire une perte de temps. Cette manière de voir ne peut que favoriser une attitude arrogante, comme l'illustre le conseil de Toni Brunner: *«Si les autres pays veulent quelque chose de nous, ils n'ont qu'à venir à Berne.»*

Ouvertures...

Au cours du dernier quart de siècle, soit depuis la fin de la guerre froide, la politique extérieure de la Suisse a conduit à un rapprochement significatif avec la communauté internationale. Dans un récent ouvrage, René Schwok en recense les différentes étapes: adhésion à l'ONU, au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, au Partenariat pour la paix de l'OTAN. Pour la première fois, la Suisse participe militairement à une opération multinationale de paix (Kosovo).

Durant cette période, la politique de neutralité a connu un net assouplissement, notamment en appliquant les sanctions économiques décidées par l'ONU et l'Union européenne. En 2002, elle s'est dotée d'une loi lui permettant de suivre les mesures d'embargo prises par ses principaux partenaires commerciaux.

Après l'échec de l'adhésion à l'Espace économique européen, la Suisse a tissé des liens bilatéraux étroits avec Bruxelles. De même, pour pallier les difficultés auxquelles se trouvent confrontées les négociations multilatérales au sein de l'OMC, elle a conclu de nombreux accords bilatéraux de libre-échange.

Mais prudence, prudence

Pourtant, sous plusieurs aspects, la Suisse persiste à cultiver son particularisme (*Sonderfall*). C'est le seul Etat européen à ne pas vouloir adhérer à l'Union européenne et à l'OTAN. Elle reste attachée à une conception de la sécurité largement inadaptée aux risques actuellement encourus. Elle dispose d'une force armée proportionnellement beaucoup plus importante que tous les pays voisins et vouée à la défense d'un territoire que personne ne convoite plus. Mais simultanément elle rechigne à mettre à disposition des opérations internationales de maintien de la paix plus que des contingents symboliques.

Si la politique de neutralité s'est notablement assouplie, une large majorité de la population reste solidement attachée à un principe compris comme l'obligation de ne pas

se mêler des affaires des autres. Alors que la neutralité comme instrument de la politique a vu depuis lors s'étioler les fonctions qui la justifiaient: elle ne contribue plus à la protection du territoire, pas plus qu'elle ne garantit la cohésion interne, comme elle a pu le faire dans le passé, ni ne favorise le recours aux bons offices de la Confédération par des parties en conflit.

Les clés du *Sonderfall*

Deux raisons principales expliquent la relative retenue helvétique sur la scène internationale.

Tout d'abord les institutions de démocratie directe. René Schwok le note à juste titre: aucun autre pays n'attribue au peuple des droits de participation aussi étendus en matière de politique étrangère. Et cette influence n'a fait que croître au gré du développement des droits populaires dans ce domaine. Cette influence restreint de manière significative la marge de manœuvre du Conseil fédéral dans les négociations internationales. Il doit mener simultanément deux combats, l'un avec les partenaires étrangers, l'autre avec les milieux susceptibles de faire capoter un futur accord par le biais du référendum.

L'autre raison tient à la nature collégiale du gouvernement. L'absence de hiérarchie et la nécessaire recherche d'un consensus rendent difficile l'élaboration d'une politique étrangère active. Si l'on ajoute encore la présence au sein du gouvernement d'un représentant d'un parti systématiquement dans l'opposition au chapitre des affaires extérieures (ONU, Europe, politique de sécurité) et de dossiers proches de ces affaires (étrangers, islam), on comprend les difficultés de l'organe censé être le pilote de cette politique. René Schwok illustre la faiblesse structurelle de l'exécutif fédéral avec les chapitres douloureux des fonds juifs en déshérence (1995-2002), le cavalier seul de notre pays à l'égard de l'Iran (2002-2012) et les otages libyens (2008-2010).

En 2013, le Conseil fédéral sera donc présidé par un homme qui n'a jamais vraiment endossé son rôle de magistrat, représentant d'un parti qui s'inscrit en opposition résolue à la politique extérieure pourtant prudente du gouvernement.

Dans ce contexte, il est peut-être préférable qu'il se borne à honorer de sa présence les manifestations sportives et agricoles si typiquement helvétiques, mais si peu déterminantes pour l'avenir du pays.

Sale temps pour les réformes institutionnelles

Le Conseil des Etats vient de refuser deux modernisations pourtant souhaitables pour le Conseil fédéral et pour son propre fonctionnement

Yvette Jaggi - 09 décembre 2012 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22242

La première semaine de la présente session d'hiver, le Conseil des Etats aura coup sur coup mis froidement fin à deux réformes institutionnelles, certes minimes mais significatives.

Mercredi 28 novembre, la Chambre des cantons liquide définitivement, par le score sans appel de 25 voix contre 13, le solde de la réforme du Conseil fédéral, que le Conseil national avait déjà rejetée en septembre dernier: pas d'élargissement à neuf membres pour faire une place au Tessin dans l'exécutif fédéral, et pas non plus de présidence de deux ans qui pourtant donnerait un peu de consistance à un rôle pour l'heure surtout honorifique.

On en reste donc à sept sages, effectif inchangé depuis 1848,